

# PROJET ÉDUCATIF 2020/2026

## 1 Nos valeurs communes :

### SOCIALES

**Bien vivre ensemble  
dans le respect.**

**Échange et communication  
avec les familles**

**Mixité** : sociale,  
intergénérationnelle,  
garçons/filles...

**Partage, tolérance et  
solidarités.**

Acceptation des différences  
et accueil du handicap.

À l'attention des **familles** :  
> **accès large** de nos services  
> valorisation de la **parentalité**

**Apprentissage de la vie  
en collectivité.**

Respect des autres, des règles  
et «notion d'engagement».  
Développer les valeurs  
citoyennes.

**Ouverture d'esprit  
et communication positive.**

### TERRITORIALES

**Partons à la découverte  
de nos communes.**

**Développement de l'esprit  
citoyen** et implication dans  
les événements locaux : fêtes,  
vie associative...

Connaissance et respect  
de notre environnement,  
de la nature et des bienfaits  
de l'activité physique.

### CULTURELLES

**Développement de  
l'expression culturelle  
et artistique des enfants :  
éveil musical, livres...**

Favoriser la culture dès le  
plus jeune âge.

**Découverte du patrimoine  
local proche.**

Partage et échanges  
culturels.

### ÉDUCATIVES

**« Apprendre »  
à jouer ensemble.**

**Droit à la déconnexion**  
(écrans, portables...)

Valorisation des temps  
ludiques, de loisirs.  
Développement de  
l'expression culturelle et  
artistique des enfants : éveil  
musical, livres...

**L'enfant « Acteur »,  
« Auteur » de ses loisirs.**  
Notion de projet de jeunes.

Développement  
de la responsabilisation  
et de l'autonomie, choix  
laissés à l'enfant.

**Droit de, rêver, imaginer, se  
poser, se reposer...**

## 2 Prise en compte des besoins des mineurs :



**Besoins physiologiques :**  
être actif, se défouler, explorer...

**Besoins physiologiques**

**Besoin d'être en sécurité :**  
physique, psychologique, affective...

**Besoin d'appartenir à un collectif :**  
vivre ensemble, s'intégrer, s'exprimer...

**Besoin d'être reconnu :**  
écoute, respect, confiance...

**Besoin de réalisation :**  
valeurs, autonomie, créativité...

### 1. L'accueil de la Petite Enfance (- de 6 ans)

Une attention particulière est portée sur le respect des besoins, rythme, de la chronobiologie et des capacités spécifiques des – de 6 ans, en valorisant notamment les temps d'accueil, de séparation, d'adaptation, ainsi que de bien-être et les échanges avec les enfants et les familles. Les professionnels sont garant de la mise en place d'une relation sécurisante avec les familles et les enfants.

**Le respect, la tolérance, le choix laissé aux enfants, la liberté de découverte et d'expériences dans un cadre sécurisé seront priorités.**

### 2. L'accueil des pré-ados (11/17 ans)

Une attention particulière est portée sur l'élaboration des projets pédagogiques spécifiques respectant les besoins, les rythmes et les attentes des jeunes et notamment l'accompagnement des mineurs dans leurs projets.

**L'accès, la découverte et la prévention à l'usage du numérique et au développement de l'esprit critique seront des axes particulièrement développés.**

## 3 Mesures prises par la Communauté de communes pour être informé des conditions de déroulement du Projet Éducatif :

Le président, la Vice-présidente à l'action sociale, la commission Enfance, la direction du service Petite Enfance-Enfance et la direction de l'Action sociale ont pour rôle d'évaluer le respect du projet éducatif dans chaque structure. La direction des services concernés valide le projet pédagogique de chaque structure et, avec les directeurs de structures, valident les actions ou projets d'animation en amont.

Un suivi et des évaluations régulières par les élus et la direction des services concernés sont effectués, à partir des échanges et des évaluations avec les équipes, les familles et les enfants, afin de garantir la qualité des services et le respect du présent Projet éducatif et des objectifs généraux.